

Questions orales

Canadiens que cette taxe est en vigueur parce que les conservateurs ont présenté le projet de loi et que les sénateurs libéraux en ont permis l'adoption.

Les libéraux avaient la majorité au Sénat et ils auraient pu la rejeter au moment où on a demandé à présenter le projet de loi, au moment du vote en première lecture et au moment du vote en deuxième lecture.

Les libéraux avaient également la majorité durant les audiences du comité responsable de la TPS, et ils auraient pu la rejeter n'importe quand pendant cette période, d'avril à octobre.

Madame la Présidente, il faut que tous les Canadiens sachent que la TPS est en vigueur aujourd'hui parce les conservateurs en ont forcé l'adoption à la Chambre des communes et que les libéraux ont permis qu'elle soit adoptée au Sénat.

Nous avons mis en place les systèmes voulus pour absorber le traitement de toutes les nouvelles inscriptions. Nous prévoyons que le nombre d'entreprises inscrites s'établira entre 1,2 et 1,4 million à la fin de la journée.

Revenu Canada se prépare depuis 18 mois, conformément aux recommandations du vérificateur général, pour faire face à cette situation. Dans une conférence de presse que j'ai donnée ce matin, j'ai été très clair en disant que nous n'avions pas l'intention de nuire aux entreprises qui ne sont pas encore inscrites, mais qu'au contraire nous les aiderions en mettant à leur disposition tous les outils et l'information nécessaires pour que la transition de la taxe de vente fédérale à la TPS se fasse le plus facilement et le plus en douceur possible le 1^{er} janvier.

Par conséquent, je ne doute pas un seul instant que la transition va se faire en douceur le 1^{er} janvier.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, les entrepreneurs canadiens et les Canadiens en général ne croient plus le ministre ni le gouvernement.

Statistique Canada a annoncé aujourd'hui que le taux d'inflation est de 5 p. 100. Le gouvernement a dit que la TPS va ajouter 1,3 p. 100 au taux d'inflation, soit une augmentation de plus de 20 p. 100 par rapport au taux actuel.

Voici ma question au premier ministre suppléant. Le gouvernement va-t-il assurer aux Canadiens qu'il ne réagira pas à la poussée inflationniste engendrée par sa propre TPS en augmentant les taux d'intérêt? Dans ce cas, la récession économique va être encore pire.

Qui plus est, le gouvernement va-t-il profiter de cette dernière occasion et revenir à la raison en ne donnant pas la sanction royale à la TPS de façon qu'elle ne soit même pas imposée? Va-t-il profiter de cette dernière occasion pour prouver qu'il défend les intérêts des Canadiens?

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): En effet, madame la Présidente, l'indice des prix à la consommation a atteint 5 p. 100 en novembre, alors qu'il était de 4,8 p. 100 en octobre. Exclusion faite de la nourriture et de l'énergie—celle-ci étant le facteur principal—l'indice aurait été de 4,2 p. 100 en novembre, très près des 4,3 p. 100 d'octobre. Il augmente, c'est vrai, mais comme nous l'avons dit, il faut absolument réprimer ces pressions inflationnistes. C'est ce que nous essayons de faire. Bien sûr, la TPS va entraîner une hausse de 1,25 p. 100 ou 1,5 p. 100 au cours d'une certaine période de temps. Le gouverneur de la

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Hier soir, en violation flagrante de la procédure parlementaire, la majorité conservatrice artificielle au Sénat a fait adopter de force la TPS, la taxe la plus impopulaire et indésirée de l'histoire du pays.

Parlant de la TPS, le président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a dit: «Ça va être tout un gâchis.»

Compte tenu du point de vue d'un grand nombre d'entrepreneurs et de la majorité de la population, qui ne veulent pas de la TPS, le gouvernement va-t-il saisir cette dernière chance, entendre la voix de la raison et ne pas faire sanctionner aujourd'hui le projet de loi sur la TPS, de manière à ne pas imposer cette taxe aux Canadiens?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai dit hier à la Chambre qu'à ce moment-là, plus de 900 000 entreprises s'étaient inscrites et préparées pour l'entrée en vigueur de la TPS le 1^{er} janvier. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le nombre d'entreprises inscrites est maintenant de 1 million.